

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 3 novembre 2014, tenue à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire

 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège numéro 4
 VACANT conseillère, siège numéro 5
 Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 6

Les membres présents forment quorum.

Monsieur Yves Banville, directeur général est présent.

Le maire récite la prière.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 14-11-231 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :
2. Adoption du procès-verbal
 3. Administration
 - 3.1 Acceptation du dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013
 - 3.2 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
 - 3.3 Date du scrutin pour le poste de conseiller no. 5
 - 3.4 Budget pour l'élection municipale du 14 décembre 2014
 - 3.5 Vente d'un terrain – M Jérôme Lapierre
 - 3.6 Construction Edgar Bujold – Excédent soumission insonorisation du bureau du directeur général et urbanisme.
 - 3.7 Sanction disciplinaire de l'employé 02-0010
 4. Trésorerie
 - 4.1 Présentation des rapports de dépenses
 - 4.1.1 Rémunération des employés municipaux et des élus
 - 4.1.2 Autorisation de paiement de dépenses
 - 4.1.3 Engagement de dépenses
 - 4.1.4 Mandat à Mallette – Heures supplémentaires
 5. Transport
 - 5.1 Déneigement souffleur à neige – Modification résolution no. 14-10-227
 - 5.2 Ateliers de rénovation RP– Demande pour le déneigement
 - 5.3 Abrogation de la résolution no. 14-10-225 – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Volet accélération des investissements sur le réseau routier local
 - 5.4 Chemin du Portage – Relocalisation partielle
 6. Urbanisme
 - 6.1 Chemin du Portage – Régularisation pour l'aire de stationnement et de débarquement
 7. Loisirs et culture
 - 7.1 Gratuité de la salle paroissiale – École du Portage – Ateliers de cuisine
 - 7.2 École Le Mistral – Expo-sciences 2015 – Demande de don
 8. Questions diverses
 9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

Adopté

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

14-11-232 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014, tel que soumis.

Adoptée

3.1 ACCEPTATION DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

14-11-233 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013, tel que présenté par madame Manon Albert de la firme Mallette.

Adopté

3.2 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Reporté

3.3 DATE DU SCRUTIN POUR LE POSTE DE CONSEILLER NO. 5

Monsieur Yves Banville, président d'élection municipale, donne avis que le scrutin pour combler le poste vacant de conseiller au siège no. 5 se tiendra le dimanche 14 décembre 2014, le vote par anticipation sera le 7 décembre 2014. Les déclarations de mise en candidature se terminent le vendredi 14 novembre 2014 à 16 heures 30.

3.4 BUDGET POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 14 DÉCEMBRE 2014

14-11-234 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget pour l'élection municipale du 14 décembre 2014, au montant d'environ 7 115.\$

Adopté

3.5 VENTE DE TERRAIN – M JÉRÔME LAPIERRE

14-11-235 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici vend à monsieur Jérôme Lapierre une parcelle de terrain issue du lot rénové 4 370 315, au prix de 0,70\$/pied carré. L'offre de cette vente est valide pour une durée de trois (3) ans. L'acquéreur assume tous les frais d'arpentage, si nécessaire, ainsi que les frais de notaire, d'enregistrement, etc... de plus, monsieur Alain Carrier, maire, et monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer le contrat de vente

Adopté

3.6 CONSTRUCTION EDGAR BUJOLD – EXCÉDENT SOUMISSION INSONORISATION DU BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET URBANISME

14-11-236 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'excédent à la soumission initiale pour l'insonorisation du bureau du directeur général et urbanisme, au montant de 102.00\$, taxes en sus.

Adopté

3.7 SANCTION DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYÉ 02-0010

14-11-237 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à la majorité des conseillers d'imposer une sanction disciplinaire à l'employé 02-0010 suite aux évènements survenus le 16 juillet tels que parus dans le dossier de l'employé. Cette mesure disciplinaire étant une suspension disciplinaire sans solde d'une durée de 106 jours imposée entre le 17 juillet 2014 au 31 octobre 2014.

Adopté

Monsieur Régis Sirois demande qu'on enregistre son vote contre cette résolution.

4. TRÉSORERIE

4.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DES DÉPENSES

4.1.1 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET DES ÉLUS

Rémunération des employés municipaux et des élus (octobre 2014) 13699.64\$

4.1.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DE DÉPENSES

14-11-238 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 68 340.02\$

Annexe 1

Adopté

4.1.3 ENGAGEMENT DE DÉPENSES

14-11-239 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les engagements de dépenses :

| | | | |
|-----------------|---|----------|-----------------|
| Bureau : | Envoi postal (rapport du maire) | 88.53 | |
| | Fournitures (cpte taxes, enveloppes) | 232.25 | |
| | Divers | 100.00 | 420.78 |
| Voirie : | | | |
| | Divers | 1 000.00 | |
| | 30 sacs asphalte froide | 357.69 | |
| | Panier à neige, réparations et peinture | 300.00 | |
| | Clôture rg 6 Fleuriau | 787.29 | |
| | Pneu | 770.31 | 3 215.29 |
| Aqueduc Égout : | | | |
| | 1-20 litres huile 220 (soufflantes) | 189.71 | |
| | 2-20 litres huile pompe sanitaire | 399.40 | |
| | Sani Manic station pompage | 396.66 | 985.77 |
| | TOTAL | | 4 621.84 |

Adopté

4.1.4 MANDAT À MALLETTE – HEURES SUPPLÉMENTAIRES

14-11-240 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Mallette à faire le calcul des heures supplémentaires pour le personnel.

Adopté

5. TRANSPORT

5.1 DÉNEIGEMENT SOUFFLEUR À NEIGE – MODIFICATION RÉOLUTION NO. 14-10-227

Reporté à une séance ultérieure.

5.2 ATELIERS DE RÉNOVATION RP – DEMANDE POUR LE DÉNEIGEMENT

14-11-241 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande des Ateliers de rénovation RP, pour pousser la neige sur le terrain municipal arrière adjacent à leur propriété. La municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici ne se tient aucunement responsable, ni des dommages à la machinerie, ni des accidents qui pourraient survenir lors de l'exécution des travaux ou sur ce terrain. De plus, monsieur Alain Carrier, maire, et monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer l'entente entre les deux (2) parties.

Adopté

5.3 ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO. 14-10-225 – PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE la résolution portant le numéro 14-10-225 soit abrogée;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS :

14-11-242 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL et que la firme Roche Ltée, Groupe-conseil soit mandatée pour compléter la demande de subvention, pour un montant de 2 500\$, taxes en sus, relativement au projet de dégagement latéral, incluant la correction d'une courbe et l'ajout d'une glissière de sécurité sur le chemin du Portage à une distance d'environ 3,3 km de l'avenue de la Vallée.

Adoptée

5.4 CHEMIN DU PORTAGE – RELOCALISATION PARTIELLE

- ATTENDU QU' un secteur du chemin du Portage, sur une longueur approximative de 300 mètres, avant la propriété de monsieur Denis Dubé, anciennement celle de monsieur Émilien Gagnon, en forme de pointe, passe très près de la rivière Métis qu'il y a un risque qu'un véhicule en perte de maîtrise fasse une chute dans la rivière Métis;
- ATTENDU QU' un dispositif de retenue latéral du type glissière de sécurité doit être placé le long du chemin afin d'empêcher un véhicule de faire une chute dans la rivière;
- ATTENDU QUE pour pouvoir installer la glissière de sécurité, le chemin doit être soit : élargi ou tassé;
- ATTENDU QU' une relocalisation du chemin entraînera le déplacement de quelques poteaux électriques de même que l'acquisition d'une bande de terrain;

POUR CES MOTIFS :

- 14-11-243 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Mérici mandate la firme Roche Ltée, Groupe-conseil pour réaliser une étude préparatoire incluant, de relevés topographiques, des plans préliminaires et une estimation préliminaire pour ce projet et ce, pour un montant de 7 460.\$, taxes en sus.

Adopté

6. URBANISME

6.1 CHEMIN DU PORTAGE – RÉGULARISATION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT ET DÉBARQUEMENT

- 14-11-244 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers de poursuivre les démarches pour régulariser l'aire de stationnement et l'aire de débarquement déjà en fonction auprès de la CPTAQ et des propriétaires de l'immeuble (Agneaux Verreault)

Adopté

7. LOISIRS

7.1 GRATUITÉ DE LA SALLE PAROISSIALE – ÉCOLE DU PORTAGE – ATELIERS DE CUISINE

- 14-11-245 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité de la salle paroissiale à l'école du Portage pour des ateliers de cuisine, qui se tiendront aux dates suivantes : jeudi 23 octobre, vendredi 14 novembre et lundi 8 décembre 2014, ainsi que mardi 3 février, mercredi 25 février, mercredi 25 mars, vendredi 17 avril et lundi 11 mai 2015. Ces ateliers sont en avant-midis de 9 h 10 à 10 h 25. La gratuité est offerte à la condition que l'entretien ménager de la cuisine soit fait par les utilisateurs. Une demande de preuve d'assurances responsabilités doit être fournie.

Adoptée

7.2 ÉCOLE LE MISTRAL – EXPO-SCIENCES 2015 – DEMANDE DE DON

- 14-11-246 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un don au montant de 120.\$, à la Fondation de l'École Le Mistral de Mont-Joli inc., dans le cadre d'Expo-sciences 2015, sous le thème « Un monde en mutation ».

Adopté

8. QUESTIONS DIVERSES

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-11-247 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 21 h 39, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté

Alain Carrier, maire

Yves Banville, dir, gén. & sec. très.

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alain Carrier, maire